AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU — 2007

Premis 2008

Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. ANTONIO DA COSTA, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS	Vous			
Total des salaires et assimilés	24 876			
Déduction 10 % ou frais réels	-3 050			
Salaires, pensions, rentes nets	21 826			21 826
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			15 043	
Montant des frais déclarés			199	
Revenus de capitaux mobiliers imposables				14 844
REVENU BRUT GLOBAL				36 670
CSG DEDUCTIBLE				- 872
... REVENU IMPOSABLE ...				35 798
REVENUS AU TAUX FORFAITAIRE	Taux :	16 %	Montant :	2 717
***** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME *****				2 458
Impôt proportionnel				+ 435
Impôt sur le revenu net avant corrections				2 893
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			2 893	

PRIME POUR L'EMPLOI	Vous
Revenus déclarés - activité salariée	25 703
Activité salariée, temps plein	OUI

Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.

Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de **= 2 893**

Votre taux d'imposition est de : **7,35 %**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence : 39 244

REVENUS EXONERES (pour mémoire)		Vous
Salaires : heures supplémentaires	Déclarés	827

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2008, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2009 est de :

	Vous
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2007	3 218
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2008	3 218

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES (RESIDENCE EXCLUSIVE)	DONT ENFANTS HANDICAPES (RESIDENCE EXCLUSIVE)	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES (RESIDENCE ALTERNEE)	DONT ENFANTS HANDICAPES (RESIDENCE ALTERNEE)	ENFANT MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANT MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPEES	NOMBRE DE PARTS
C			2							2,00